



LETTRE D'INFORMATION AUX HABITANTS

Nous vous informons qu'à l'occasion de l'épreuve cycliste « Tour Tarn Montagne Noire », organisé par le Sorèze vélo Club, le dimanche 26 Mai 2024, sur la route départementale N°12, entre le col de Montalric et la commune de Dourgne, la route sera en sens unique entre 10h00 et 18h00, dans le sens descente sauf pour les véhicules de secours et pour les riverains.

Une déviation sera mise en place et sa signalisation est à la charge du pétitionnaire, qui sera responsable des accidents pouvant survenir par défaut ou insuffisance de cette signalisation.

Cet arrêté est consultable en Mairie ou sur notre site internet www.dourgne.fr.

Nous vous remercions par avance pour votre compréhension.

La Mairie